

CAP

TAILLEUR DE PIERRE

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le tailleur de pierre est un bâtisseur, il doit avoir une bonne condition physique : il manipule des blocs de pierre et ses journées se déroulent souvent en extérieur sur des chantiers.

C'est un professionnel du bâtiment qui maîtrise ce que l'on appelle l'art du trait pour débiter et tailler avec soin les blocs de pierre.

Le tailleur de pierre tire le meilleur parti d'un bloc de pierre afin qu'il s'intègre parfaitement dans la conception d'un ouvrage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Traçage des épures, et croquis d'éléments d'ouvrages simples.
- Taillage et mise en oeuvre.
- Pose d'éléments en pierre.
- Connaissances des matériaux, produits utilisés, outils, matériels et machines à commande numérique.
- Connaissances sur la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Tailleur de pierre.
- Maçon dans une entreprise de rénovation du bâtiment.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de troisième, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 13 périodes d'1 à 2 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38310

Date d'enregistrement de la certification : 23/11/2023



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN

Tel : 05.46.23.55.00

Contact : Jean-Louis Gautriaud - DDFPT

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel : Tailleur de Pierre.
- Baccalauréat professionnel.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8550€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : 40,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 60,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

